

Département des études et de la recherche

Rapport du jury Contrat postdoctoral d'excellence INHA/MESR

Le recrutement s'est déroulé en deux temps : la présélection des dossiers s'est faite le mercredi 15 février 2023 et l'audition des candidats le 2 mars 2023.

Le jury était composé de :

- France NERLICH, directrice du Département des études et de la recherche, INHA
- Vincent DROGUET, sous-directeur des collections, direction des patrimoines, Ministère de la Culture
- David FIALA, chargé de mission, Service de la Stratégie de la Recherche et de l'Innovation, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- Joana CUNHA LEAL, directrice Nova FCSH Art History Institute, Université de Lisbonne
- Martin OLIN, directeur de la recherche, Nationalmuseum, Stockholm
- Ariane THOMAS, directrice du département des antiquités orientales, Musée du Louvre
- Tristan WEDDIGEN, directeur exécutif Bibliotheca Hertziana

Il s'agissait de la deuxième édition de ce dispositif destiné à soutenir les projets postdoctoraux d'excellence en histoire de l'art grâce à une subvention du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche (MESR). Il concerne en 2023-2024 l'attribution d'un contrat doctoral d'un an, éventuellement renouvelable une fois (sous réserve du renouvellement de la subvention du MESR).

Le jury a pris le temps d'étudier en détail chacune des onze candidatures déposées : en amont du jury, chacun des membres a examiné les dossiers et fait part de ses évaluations concernant la qualité générale du dossier (rédaction, présentation des sources, etc.), l'originalité du sujet et sa problématisation, la mobilité internationale, les perspectives de coopération avec des institutions culturelles et les perspectives découlant du projet postdoctoral. Le jour de la réunion du jury, les membres ont passé en revue les dossiers au vu des évaluations préalables et ont brièvement commenté les raisons qui les amenaient à ne pas retenir ceux qui avaient obtenu une unanimité voire très large majorité d'avis défavorables ou peu favorables.

L'examen s'est ensuite concentré sur les cinq dossiers qui avaient eu des avis favorables d'au moins un membre du jury. Au cours de la discussion, trois dossiers ont été écartés parce que soulevant trop de réserves de la part des membres du jury, tandis que deux dossiers se sont distingués à l'unanimité des intervenants par l'originalité et la profondeur de leur sujet. Les membres du jury ont souhaité auditionner les deux candidats pour pouvoir leur adresser les questions que leur projet suscitait et ainsi les départager pour le contrat doctoral.

Le 2 mars 2023, les deux candidats ont été invités à présenter leur sujet en 10 minutes, powerpoint à l'appui, pour ensuite répondre aux questions du jury pendant 20 minutes. Après avoir échangé avec les deux candidats et après avoir délibéré, le jury a retenu la candidature de Sara Martinetti pour son projet *Michel Claura et compagnie ; pratiques alternatives et polygraphiques sur la scène artistique conceptuelle parisienne et internationale des années 1970*.



France NERLICH
Directrice du DER (INHA)